

**DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II**  
**AUX PARTICIPANTS AU CONGRÈS INTERNATIONAL**  
**"MÉDECINE ET DROITS HUMAINS"**

*Vendredi 7 juillet 2000*

1. Je vous souhaite une cordiale bienvenue, très chers médecins catholiques, qui êtes venus à Rome avec vos familles, pour participer au Congrès international organisé par l'"Association des Médecins catholiques italiens" par la "Fédération européenne des Associations des Médecins catholiques" et par la "Fédération internationale des Associations des Médecins catholiques". Le but principal de votre rencontre dans la ville éternelle est de célébrer votre Jubilé. Je vous souhaite de tout coeur que, fortifiés par cet arrêt spirituel bénéfique, vous sachiez promouvoir un renouveau courageux de votre témoignage évangélique, dans le domaine si important de la médecine et de l'activité médicale.

Je vous salue tous avec affection, à commencer par le Cardinal Dionigi Tettamanzi, Archevêque de Gênes, et par les professeurs Domenico Di Virgilio, Paul Deschepper et Gian Luigi Gigli, respectivement Présidents des Organismes susmentionnés. Je salue ensuite les R.P. Feytor Pinto et Valentin Pozaic, ainsi que les assistants ecclésiastiques présents.

Mon salut s'étend en outre à Mgr Javier Lozano Barragán, Président du Conseil pontifical pour la Pastorale des Services de la Santé, un Organisme auquel j'ai confié la tâche d'encourager et de promouvoir l'oeuvre de formation, d'étude et d'action accomplie par la "Fédération internationale des Associations des Médecins catholiques", en particulier dans le contexte de l'Année jubilaire.

J'adresse enfin un remerciement particulier au Professeur Domenico Di Virgilio, qui a bien interprété vos sentiments communs, en exprimant votre fidèle adhésion à la Chaire de Pierre.

2. Le thème choisi pour votre Congrès - Médecine et Droits de l'homme - est très important non seulement en raison de l'effort culturel qu'il manifeste pour conjuguer le progrès de la médecine avec les exigences éthiques et juridiques de la personne humaine, mais également en raison de l'actualité qu'il revêt face aux violations effectives ou potentielles du droit fondamental à la vie, sur lequel repose tout autre droit de la personne.

Dans l'activité que vous exercez, vous accomplissez chaque jour un noble service à la vie. Votre mission de médecins vous met quotidiennement en contact avec la mystérieuse et merveilleuse réalité de la vie humaine, en vous poussant à prendre en charge les souffrances et les espérances de nombreux frères et soeurs. Persévérez dans votre dévouement généreux, en ayant en particulier soin des personnes âgées, des malades et des handicapés.

Vous constatez de façon tangible que dans votre profession, les soins médicaux et les services techniques ne suffisent pas, même s'ils sont réalisés avec une professionnalité exemplaire. Il faut être en mesure d'offrir au malade également cette médecine spirituelle particulière qui est constituée par la chaleur d'un contact humain authentique. Celui-ci est en mesure de redonner au patient l'amour pour la vie, en l'encourageant à lutter pour celle-ci, au moyen d'un effort intérieur parfois décisif pour la guérison.

Le malade doit être aidé à retrouver non seulement le bien-être physique, mais également psychologique et moral. Cela suppose chez le médecin, outre sa compétence professionnelle, une attitude de sollicitude bienveillante, s'inspirant de l'image évangélique du bon Samaritain. Au près de chaque personne qui souffre, le médecin catholique est appelé à être le témoin de ces valeurs supérieures qui ont dans la foi leur fondement très solide.

3. Très chers médecins catholiques, vous savez bien que votre mission incontournable est de défendre, de promouvoir et d'aimer la vie de chaque être humain, de son début à son déclin naturel. Aujourd'hui, malheureusement, nous vivons dans une société dans laquelle dominant souvent une culture favorable à l'avortement, qui conduit à la violation du droit fondamental à la vie de l'enfant conçu, et une conception de l'autonomie humaine, qui s'exprime dans la revendication de l'euthanasie comme auto-libération d'une situation qui est devenue, pour une raison ou une autre, pénible.

Vous savez qu'il n'est jamais licite pour le catholique de devenir le complice d'un présumé droit à l'avortement ou à l'euthanasie. La législation favorable à de tels crimes, étant intrinsèquement immorale, ne peut constituer un impératif moral pour le médecin, qui aura le droit de recourir à l'objection de conscience. Le grand progrès, enregistré ces dernières années par les soins palliatifs contre la douleur, permet de faire face de façon adaptée aux situations difficiles des malades en phase terminale.

Les multiples et inquiétantes formes d'attentat à la santé et à la vie doivent être affrontées courageusement par chaque personne véritablement respectueuse des droits de l'être humain. Je pense aux destructions, aux souffrances, aux morts, qui frappent des populations entières à causes de conflits et de guerres fratricides. Je pense aux épidémies et aux maladies, que l'on enregistre parmi les populations obligées d'abandonner leurs terres pour fuir vers l'inconnu. Comment rester indifférents face aux scènes déchirantes d'enfants et de personnes âgées, qui vivent des situations de difficultés et de souffrances insoutenables, en particulier lorsque l'on va jusqu'à leur nier le droit fondamental à l'assistance médicale!

Il s'agit d'un vaste domaine d'action qui s'ouvre à vous, chers médecins catholiques, et j'exprime ma satisfaction chaleureuse à ceux qui, parmi vous, décident avec courage de consacrer un peu de leur temps à ceux qui se trouvent dans des situations d'aussi grande urgence. La coopération missionnaire dans le domaine de la santé a toujours été profondément ressentie et je souhaite de tout coeur qu'un tel service généreux à l'humanité qui souffre se développe ultérieurement.

4. Alors que nous entrons dans le troisième millénaire, dans les pays les plus pauvres en particulier, des hommes et des femmes continuent malheureusement à ne pas avoir accès aux services de santé et aux médicaments essentiels pour se soigner. Un grand nombre de nos frères et soeurs meurent chaque jour de la malaria, de la lèpre, du Sida, parfois dans l'indifférence générale de ceux qui pourraient ou devraient leur apporter un soutien. Que votre coeur soit sensible à ces appels silencieux! Chers membres des associations de médecins catholiques, votre tâche est de vous prodiguer afin que le droit primordial aux soins nécessaires pour la santé, et donc une assistance médicale adaptée, devienne effectif pour chaque homme, en dehors de sa position sociale et économique.

Parmi vous se trouvent des chercheurs en sciences biomédicales, qui sont par leur nature finalisées au progrès, au développement et à l'amélioration des conditions de santé et de vie de l'humanité. Je leur adresse également un appel pressant à offrir généreusement leur contribution, pour assurer à l'humanité de meilleures conditions de santé, en respectant toujours la dignité et le caractère sacré de la vie. En effet, tout ce qui est scientifiquement réalisable n'est pas toujours moralement acceptable.

En retournant dans vos pays respectifs, emportez avec vous le désir de continuer, avec un nouvel élan, votre activité de formation et de mise à jour, non seulement dans les disciplines inhérentes à votre profession, mais également en ce qui concerne la théologie et la bioéthique. Il est plus que jamais important, en particulier dans les pays où vivent les jeunes Eglises, de prendre soin de la formation professionnelle, éthique et spirituelle des médecins et du personnel médical, qui se trouve souvent face à de graves urgences qui exigent une compétence professionnelle et une préparation adéquate dans le domaine moral et religieux.

5. Très chers médecins catholiques, votre Congrès s'est inséré de façon providentielle dans le contexte du Jubilé, moment favorable pour la conversion personnelle au Christ et pour ouvrir son coeur à ceux qui sont dans le besoin. Que le fruit de cette célébration soit pour vous une plus profonde attention envers votre prochain, un partage généreux de connaissances et d'expériences, un authentique esprit de solidarité et de charité chrétienne.

Que la Très Sainte Vierge, *Salus infirmorum*, vous assiste dans votre mission difficile et nécessaire. Que saint Giuseppe Moscati soit un exemple pour vous, afin que ne vienne jamais à manquer en vous la force de témoigner avec cohérence, honnêteté et une rectitude absolue de l'"Evangile de la vie".

Alors que je vous remercie à nouveau de votre visite, j'invoque la bienveillance constante du Seigneur sur vous, sur vos familles et sur ceux qui sont confiés à vos soins, et je vous donne de tout coeur une Bénédiction apostolique spéciale.